

<p style="text-align: center;">FICHE N°4 CONTRIBUTION C.G.T ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE - GROUPE DE TRAVAIL INDUSTRIE-ENERGIE</p>
--

La France dispose d'atouts considérables avec des acteurs comme EDF, Total, Alstom, Areva, GDF-Suez, d'autres encore. Il faut trouver une organisation efficace pour créer une nouvelle dynamique entre ces entreprises.

Nous proposons la création d'un **pôle public énergétique** chargé de mettre en oeuvre un plan énergétique qui profite à l'industrie comme aux usagers. Il devrait s'appuyer sur cinq orientations stratégiques :

- ◆ L'amplification des économies d'énergie et des efforts pour l'efficacité énergétique ;
- ◆ La mobilisation de nos atouts dans la filière nucléaire civile
- ◆ Le maintien de tarifs compétitifs et stables en matière d'électricité et de gaz;
- ◆ Le développement des énergies propres, non émettrices de CO2
- ◆ La création d'une Agence Européenne de l'Energie.

Ces orientations demandent toutes un effort de recherche conséquent. Le choix d'élargir le « crédit d'impôt recherche » n'est pas la réponse appropriée. Plus de 4 milliards d'€ y sont consacrés. Les entreprises vont bénéficier d'un effet d'aubaine sans véritable stimulation des dépenses de recherche, le tout pour un coût exorbitant pour les finances publiques.

Il faut donner aux PME les moyens de se développer en respectant les droits sociaux des salariés. Elles doivent pouvoir accéder aux marchés publics, aux financements bancaires et aux produits de la recherche.

Il serait nécessaire de réduire le nombre de « pôles de compétitivité » et les transformer en véritables « pôles de développement » en y impliquant les banques, la Caisse des Dépôts, les fonds de formation et les comités d'entreprise. Nous proposons de créer des « Fonds régionaux pour l'emploi » afin de dégager au plus près du terrain les financements indispensables au lancement d'activités innovantes.

Ces orientations doivent permettre d'avoir une vision à long terme sur les questions énergétiques en France et en Europe, en particulier en terme d'aménagement du territoire (construction de moyens de production, réseaux, interconnexions..)

Nous proposons immédiatement de :

- 1) Reconstruire la filière nucléaire française en termes de compétences (10 000 emplois sont manquants) et de tissu industriel, détruit par 10 ans de moratoire et l'accélération des recherches sur les générations futures,
- 2) Dégager immédiatement des fonds pour isoler les logements sociaux,
- 3) Favoriser les recherches pour :
 - développer les énergies renouvelables et en particulier le solaire qui a des marges de progression importantes au lieu de subventionner artificiellement des technologies de manière anarchique,
 - accélérer l'émergence de technologies de rupture (stockage électrique.....)
- 4) programmer l'installation de prototypes de charbon avec CCS sur les bassins d'emplois des centrales thermiques qui vont être déclassées en envisageant dès aujourd'hui les formations nécessaires
- 5) geler le processus de démantèlement d'AREVA T&D et examiner les compétences à développer dans les smart grids.